

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2008

Mairie de Saint-Clair

L'an deux mil huit et le onze du mois d'avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mmes CHAPUIS C, BEGOT-VALLA C, DUMAS C, POTIN C.
Ms GIRARD R, GRENIER J, MILLOT P, MOUSTIER P, ROUX JF, SAUVAYRE G,
SPEISSMANN JP, TARDY G, SABATIER R, CELETTE R, LARGERON J.

Secrétaire de séance : Mme BEGOT – VALLA Chrystel

Monsieur René SABATIER, Maire, préside la séance

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance précédente dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars est adopté à l'unanimité.

1° APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE DU TRESOR – Année 2007

Vu les comptes de gestion du Receveur de l'année 2007 du budget principal, budget auberge, budget assainissement, budget ZAC, et du budget CCAS dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de la comptabilité administrative 2007.

2° Vote du Compte Administratif 2007

Monsieur Joël GRENIER, adjoint aux finances, présente le compte administratif 2007, il énonce chapitre par chapitre les dépenses et les recettes exécutées au cours de l'année 2007, à la fois pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

BUDGET COMMUNAL :

Section de fonctionnement :

- Dépenses	472 954,12 €
- Recettes.....	586 976,24 €

Section d'investissement :

- Dépenses.....	990 411,97 €
- Recettes.....	1 083 421,59 €

BUDGET ZONE ARTISANALE :

Section de fonctionnement et d'investissement :

- Dépenses.....	0,00 €
- Recettes.....	0,00 €

BUDGET CCAS :

Section de fonctionnement :

- Dépenses.....	2 604,00 €
- Recettes.....	2 000,00 €

BUDGET AUBERGE :

Section de fonctionnement :

- Dépenses.....	32 820,63 €
- Recettes.....	48 518,33 €

Section d'investissement :

- Dépenses.....	32 472,68 €
- Recettes.....	35 659,51 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :	
- Dépenses.....	87 289,88 €
- Recettes.....	97 046,30 €
Section d'investissement :	
- Dépenses.....	9 348,14 €
- Recettes.....	14 809,69 €

Après l'exposé de ces différents comptes et considérant que les résultats sont identiques à ceux du Comptable du Trésor, Monsieur le Maire se retire comme la loi l'exige, Monsieur Roland GIRARD, doyen de l'assemblée fait procéder au vote. A l'unanimité, le compte administratif 2007 est approuvé et signé.

3 Affectation du résultat

Considérant l'excédent de fonctionnement, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter au compte 1068 en section d'investissement :

Au budget principal : la somme de	94 538,83 €
Et au budget auberge : la somme de	11 191,62 €

4° Vote des 4 taxes

Monsieur Joël Grenier, adjoint aux finances, propose de ne pas augmenter les taxes directes locales pour cette année 2008, il rappelle ces taux :

- taxe d'habitation : 8,50 %
- foncier bâti : 12,10 %
- foncier non bâti : 64,11 %
- Taxe professionnelle : 9,92 %

Le produit fiscal s'élève à 285 334 €.

Accepté à l'unanimité.

5° Vote du budget primitif 2008

Ensuite il est présenté le budget communal et les budgets annexes qui s'équilibrent comme indiqué ci-dessous :

BUDGET COMMUNAL 2008 :

Section de fonctionnement – Dépenses	
Charges à caractère général	98 760,00 €
Charges de personnel	237 100,00 €
Dépenses imprévues	3 036,60 €
Virement à la section d'investissement	140 824,00 €
Autres charges de gestion courante	120 210,00 €
Charges financières	74 606,00 €
Total	674 536,60 €
Section de fonctionnement – Recettes	
Excédent antérieur reporté	56 458,60 €
Remboursement sur rémunér. personnel.....	13 000,00 €
Travaux en régie.....	40 000,00 €
Produits des services.....	21 045,95 €
Impôts et taxes	309 052,05 €
Dotations et participations	229 180,00 €
Autres produits gestion courante.....	5 800,00 €
Total	674 536,60 €
Section d'investissement – Dépenses	
Solde d'exécution	54 961,14 €
Dépenses imprévues	24 331,15 €
Travaux en régie.....	40 000,00 €
Remboursement d'emprunts	103 662,00 €
Immobilisations incorporelles.....	5 000,00 €
Immobilisations corporelles	4 632,97 €
Immobilisations en cours	49 439,93 €
Total	282 027,19 €

Section d'investissement – Recettes	
Virement à la section de fonctionnement	140 824,00 €
Dotations Fonds divers, réserves	130 203,19 €
Subvention d'investissement	11 000,00 €
Total	282 027,19 €

Budget C.C.A.S. :

Section de fonctionnement – Dépenses	
Charges à caractère général	2 800,00 €
Dépenses imprévues	209,71 €
Autres charges de gestion courante	100,00 €
Total	3 109,71 €

Section de fonctionnement – Recettes	
Excédent antérieur reporté	109,71 €
Dotations et participations	3 000,00 €
Total	3 109,71 €

Budget Auberge :

Section de fonctionnement – Dépenses	
Charges à caractère général	5 520,00 €
Charge de personnel et frais assimilé	3 000,00 €
Dépenses imprévues fonctionnement	1 021,08 €
Virement à la section d'investissement	15 000,00 €
Charges financières	4 530,00 €
Dotations aux amortissements	22 500,00 €
Total	51 571,08 €

Section de fonctionnement – Recettes	
Excédent antérieur reporté	4 506,08 €
Autres produits de gestion courante	34 500,00 €
Produits exceptionnels	12 565,00 €
Total	51 571,08 €

Section d'investissement – Dépenses	
Déficit investissement reporté	11 191,62 €
Dépenses imprévues	398,00 €
Subventions d'investissement	12 265,00 €
Emprunts et dettes assimilées	18 837,00 €
Immobilisations en cours	6 000,00 €
Total	48 691,62 €

Section d'investissement – Recette	
Excédent antérieur	11 191,62 €
Virement à la section de fonctionnement	15 000,00 €
Amortissement des immos	22 500,00 €
Total	48 691,62 €

BUDGET ZAC 2008

Section de fonctionnement – Dépenses	
Virement à la section investissement	32 810,00 €
Autres charges de gestion courante	55 000,00 €
Total	87 810,00 €

Section de fonctionnement – Recette	
Dotations et participations	55 000,00 €
Autres produits gestion courante	32 810,00 €
Total	87 810,00 €

Section d'investissement – Dépenses	
Solde d'exécution d'investissement reporté	28 620, 44 €
Immobilisations en cours	32 810, 00 €
Total	61 430,44 €

Section d'investissement – Recettes	
Virement de la section de fonctionnement	32 810,00 €

Emprunts reçus.....	28 620,44 €
Total	61 430,44 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2008

Section de fonctionnement – Dépenses

Charges à caractère général	69 000,00 €
Virement à la section de fonctionnement	8 000,00 €
Dépenses imprévues	702,66 €
Charges financières	3 833,00 €
Dotations aux amortissements	11 725,00 €
Total	93 260,66 €

Section de fonctionnement – Recettes

Excédent antérieur reporté	4 983,66 €
Vente prod. Fav, prest serv	85 000,00 €
Produits exceptionnels.....	3 277,00 €
Total	93 260,66 €

Section d'investissement – Dépenses

Dépenses imprévues	190,67 €
Subventions d'investissement	3 277,00 €
Emprunts et dettes assimilés.....	6 063,00 €
Immobilisations en cours	20 000,00 €
Total	29 530,67 €

Section d'investissement – Recettes

Excédent antérieur reporté	9 275,27 €
Virement à la section d'investissement	8 000,00 €
Dotations fonds divers	530,40 €
Amortissements des immos.....	11 725,00 €
Total	29 530,67 €

Vote des subventions :

Subventions à des organismes de droit privé :

ACCA	130,00 €
ADAPEI Section nord.....	92,00 €
ADMR Satillieu	152,00 €
AFR Boulieu	458,00 €
Association Haut Vivarais	210,00 €
Aurore Sportive (8 € / licencié).....	88,00 €
Basket – Club.....	500,00 €
FNACA	100,00 €
IMC Loire.....	160,00 €
Les Heureux de Vivre	100,00 €
S.P.A. La Vivaroise	494,52 €
Tennis Club	200,00 €
Terre des Hommes	110,00 €

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2008 ainsi que les budgets annexes, à l'unanimité.

6° Indemnisation du Maire et des adjoints

Le Conseil Municipal après discussion à l'unanimité décide que :

- le Maire recevra la totalité de l'indemnité maximale du maire soit 31 % de l'indice 1015
- les 4 adjoints percevront chacun une indemnité de 83 % du taux suivant le barème fixé par le Code Général des Collectivités Territoriales.

7° Questions diverses

Election délégué à l'Ecole Départementale de Musique : Chrystelle DUMAS

SIVU DEUME CLAIRE : Les 4 délégués élus sont Joël GRENIER, Roland GIRARD, René SABATIER et Jean-François ROUX ; Monsieur le Maire propose que les nouveaux délégués soient : Jean-Paul SPEISSMANN, Joël GRENIER, Roland GIRARD et Jean-François ROUX. Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

René SABATIER, informe que la Trésorerie Principale d'Annonay a entrepris une analyse financière de la commune, elle sera transmise dans les prochains jours.

Tarif cantine : La commune de Saint-Clair participe à hauteur de 0,35 € pour les enfants scolarisés au groupe intercommunal Saint-Clair/Savas et qui résident sur la commune de Saint-Clair. Il est proposé de porter cette participation à 0,40 € à compter du 1^{er} mai 2008. Accepté à l'unanimité.

Compteurs électriques : Jean-Paul SPEISSMANN explique au Conseil Municipal que depuis le 1^{er} avril 2003 Monsieur Roiron n'occupe plus son logement depuis le 1/04/2005 l'ancien gîte a été repris par la commune pour être loué à des particuliers (actuellement Mle Savoye). Un compteur unique desservait l'ensemble immobilier. Il a fallu installer des compteurs séparatifs indépendants. Chacun devra souscrire un contrat au prestataire de distribution électrique de son choix.

La commune étudiera la prise en charge des consommations des locataires pendant cette période, pour les réaffecter aux intéressés.

Jean-Paul SPEISSMANN expose la demande d'un commerçant ambulant (pizza) qui souhaite s'installer le mercredi soir. Il lui sera proposé de s'installer sur le parking après l'école.

Commission sportive : Pascal MILLOT réunira la commission le 16 avril à 20 heures

Commission communication : Gilles TARDY réunira la commission le 13 mai à 20 heures 30.

Permanence hebdomadaire : A compter du 10 mai les élus assureront à tour de rôle une permanence en Mairie de 9 h 30 à 11 h 00.

René SABATIER informe que la Région Rhône Alpes dans le cadre d'une action conduite par le Contrat Global de Développement de Pays ARDECHE VERTE attribue une aide pour l'aménagement des espaces publics. Une partie des travaux réalisés : Espaces verts / contournement du village peut être subventionnée (15 %), le dossier sera constitué.

Le prochain conseil municipal est fixé au 22 mai 2008 à 20 heures 15.

La séance est levée à 23 heures.